





RAPPORT RELATIF À LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

VILLE DE MONS EN BAROËUL

Publication du rapport relatif à la situation en matière de développement durable, édition 2025

Pour la troisième année consécutive, Mons en Barœul publie un rapport concernant la situation de la ville en matière de développement durable.

L'article L2311-1-1 dans le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit l'obligation pour les communes de plus de 50 000 habitants de présenter un rapport sur la situation en matière de développement durable. Bien que rien ne l'y oblige compte tenu de sa population, la Ville a néanmoins souhaité établir un bilan de l'année 2025, au regard de l'importance qu'elle accorde au développement durable. Ce rapport répertorie de manière synthétique et non exhaustive les principaux projets et actions mis en oeuvre, tant sur le plan externe que sur le plan interne à la collectivité.

Rapport développement durable 2025

Téléchargement et lecture en ligne

- [Rapport développement durable édition 2025 Accès](#) [1]
- [Rapport développement durable édition 2024 Accès](#) [2]

Afficher la date de publication:

S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 03/04/2026 - 12:39): <https://www.monsenbaroeul.fr/actualites-0/publication-du-rapport-relatif-la-situation-en-matiere-de-developpement-durable-2025>

Liens

[1] https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/rapport_developpement_durable_2025_web.pdf

[2] http://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/rapport_developpement_durable_2024_compressed_0.pdf